

Jean-Eudes

Service d'aide à l'élève

V3

2025-2026



Présentation

Introduction

Le service d'aide à l'élève (SAÉ) se compose d'une équipe d'intervenant.e.s qualifié.e.s qui travaillent dans un cadre précis et avec l'intention d'offrir un service de qualité, sans toutefois se substituer au service de santé disponible dans notre société. Le Collège Jean-Eudes est une maison d'éducation et le service d'aide à élève doit d'abord et avant tout permettre à nos élèves d'être aidé.e.s et accompagné.e.s de façon temporaire lorsqu'ils se retrouvent en situation de vulnérabilité.

Les intervenants

- Isabelle Bélanger, éducatrice spécialisée
- France Dandurand, travailleuse sociale
- Guylaine Hébert, éducatrice spécialisée
- Julie Richard, conseillère en orientation
- Judith Larose, psychoéducatrice
- Rika Paul-Blanc, infirmière auxiliaire
- Joanie-Kim Dolbec-Bradette, orthopédagogue

Le pourquoi du SAÉ

- Pour accueillir, accompagner, sécuriser, sensibiliser, conseiller et référer nos élèves qui en ont besoin ;
- Pour sensibiliser et faire la prévention à l'ensemble des élèves ;
- Pour aider l'élève à s'adapter ou aider l'école à s'adapter aux élèves ;
- Pour rendre l'élève disponible aux apprentissages et assurer la présence d'un filet de sécurité pour chacun ;
- Pour permettre le développement du plein potentiel de l'élève ;
- Pour soutenir les familles ;
- Pour aider l'élève à mieux vivre cette période de grands changements ;
- Pour comprendre l'élève et communiquer cette compréhension aux membres du personnel.

Rôle des intervenant.e.s

Travailleuse sociale

La travailleuse sociale offre un soutien aux élèves vivant des difficultés d'ordre personnel, social ou familial afin d'améliorer leur bien-être et leur parcours scolaire. Elle intervient lorsque des facteurs affectifs ou psychosociaux nuisent à la réussite scolaire de l'élève ou affectent son développement et son bien-être. En fonction des besoins, la travailleuse sociale peut planifier des rencontres individuelles, familiales ou de groupe. La travailleuse sociale peut offrir une intervention ponctuelle ou un suivi évolutif de la problématique présentée. Du dépistage au traitement de la problématique vécue, des approches d'interventions adaptées et reconnues sont proposées tout comme des approches thérapeutiques de support et de maintien qui visent le rétablissement du fonctionnement optimal de l'élève. Elle offre aussi du soutien, de l'écoute et du counseling aux parents et familles qui le désirent. Elle travaille de concert avec l'équipe du service de l'aide à l'élève et de l'équipe école.

Éducatrices spécialisées (TES) (1er cycle et 2e cycle)

Les éducatrices spécialisées travaillent en étroite collaboration avec les directions de niveau dans l'accompagnement des élèves à besoins particuliers (plans d'intervention, soutien psychosocial, situations particulières ou de crise). Elles contribuent à l'adaptation des élèves au secondaire dans toutes les situations pouvant être vécues par ceux-ci. Elles participent au processus des plans d'intervention pédagogiques des élèves à besoins spécifiques. Les éducatrices spécialisées sont présentes dans le milieu de vie des élèves pour prévenir les situations problématiques. Elles accompagnent lors des activités et des sorties scolaires. Elles participent à l'élaboration et à l'animation de diverses activités de prévention, de sensibilisation, de formation et contribuent au succès des semaines thématiques. Elles établissent et favorisent le lien avec les parents et les professionnels impliqués auprès des élèves.

Infirmière auxiliaire

Collaborant de près avec les autres membres du service d'aide à l'élève par son soutien, le rôle de l'infirmier auxiliaire est d'administrer les premiers soins, de faire de la prévention des maladies et des blessures, de faire des références médicales, de tenir à jour le dossier médical des élèves, d'organiser des campagnes d'information, de collaborer aux campagnes de vaccination, de faire le suivi des maladies infectieuses et chroniques et de veiller à l'application du protocole de retour des élèves ayant subi un traumatisme crânien.

Psychoéducatrice

Elle accompagne et soutient l'élève qui présente des difficultés d'adaptation en l'outillant pour qu'il soit en mesure de retrouver son équilibre adaptatif et de se développer à son plein potentiel. Elle planifie et organise des interventions en fonction des besoins de l'élève. Elle joue un rôle-conseil auprès des membres du personnel pour les accompagner et les soutenir dans leurs interventions auprès des élèves à travers des discussions cliniques et des formations. Elle joue un rôle clinique auprès de l'équipe du SAÉ. Elle priorise les moments de vécu partagé auprès des élèves.

Orthopédagogue

L'orthopédagogue est un pédagogue dans le domaine des sciences de l'éducation qui évalue et qui intervient auprès des élèves qui sont susceptibles de présenter, ou qui présentent, des difficultés d'apprentissage scolaire en lecture, en écriture ou en mathématique, incluant les troubles d'apprentissage.

Conseillère en orientation (C.O.)

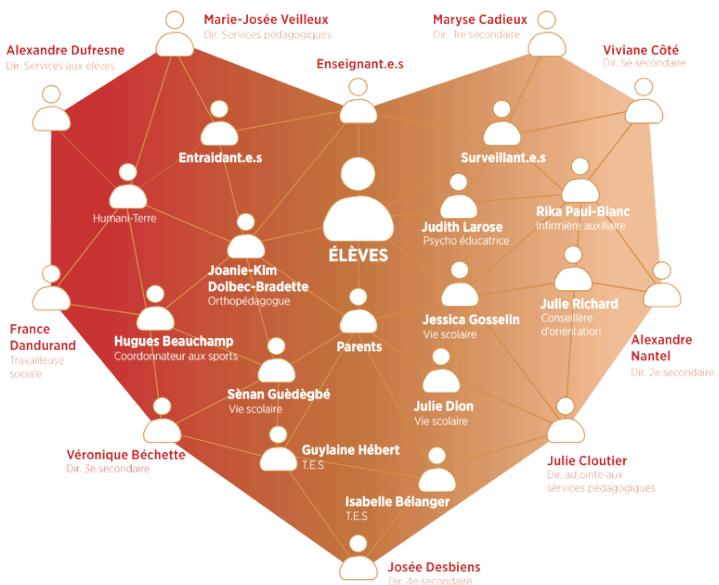
Les C.O. sont des professionnels de la relation d'aide, de l'orientation et du développement de carrière qui pratiquent dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines. Le rôle du C.O. consiste à outiller la personne afin qu'elle puisse développer et affirmer son autonomie professionnelle. Ses interventions visent le développement de la personne en portant une attention particulière à la dimension professionnelle.

*Le service d'aide travaille conjointement avec la conseillère en orientation et l'orthopédagogue qui font partie de l'équipe d'intervenants, bien qu'elles relèvent de la direction pédagogique.

Visuel du réseau d'aide

Le Collège Jean-Eudes peut compter sur la force de son équipe ; dans un milieu de vie unique comme celui offert par le Collège, nous nous distinguons par l'implication de tous et chacun.

Chaque élève étant unique, le réseau d'aide propose de cerner des adultes significatifs ou des pairs qui pourront agir à titre de personne-ressource et ainsi intervenir dans une perspective d'intervention universelle basée sur le modèle de Réponse à l'intervention (Ràl).



Porte d'entrée du SAÉ



Élève en crise, pleurs,
etc. (incapable d'être
en classe)



L'élève se
présente par lui-
même au SAÉ



Référence par un
enseignant ou une
direction de classe



Les surveillants-
éducateurs prennent
l'élève en charge dans
toutes les situations

Un intervenant du SAÉ
reçoit l'élève et le
dirige vers la bonne
ressource (surveillants,
TES ou référence)

Le formulaire de
référence est envoyé à
la psychoéducatrice et
à la direction des
services aux élèves

Comité et activités annuelles

Description des comités

Les membres du Service d'aide à l'élève sont engagés auprès de différents comités d'élèves et de membres du personnel afin de poursuivre l'atteinte de la mission du Service, soit favoriser le bien-être des élèves.

- Comité empreintes : Les projets Empreintes, en collaboration avec l'organisme Ensemble... pour le respect de la diversité, fournissent un accompagnement pédagogique aux groupes d'élèves volontaires et motivés à s'impliquer pour améliorer le vivre-ensemble de leur communauté. Les élèves sont outillés pour mieux agir stratégiquement en faveur de l'inclusion social et contre les discriminations. *Responsable : Isabelle Bélanger, éducatrice spécialisée*
- Entraînant.e.s : Le groupe des entraînant.e.s est composé d'élève de 3e à 5e secondaire. Ensemble, ils visent à créer un milieu de vie accueillant et sain au Collège en offrant de l'accueil, du soutien et en participant aux activités de prévention auprès des autres élèves. Certaines rencontres sont ouvertes à l'ensemble des élèves qui souhaitent s'impliquer. *Responsable : Judith Larose, psychoéducatrice*
- Comité LGBTQ+ : À partir des besoins de notre milieu et suivant les recommandations du MEES, le comité LGBTQ+ se veut un lieu sécuritaire et de soutien aux membres de la communautés LGBTQ+. À travers les rencontres, les objectifs et mandats du comité seront déterminés. Les allié.es sont aussi les bienvenus parmi ce comité. L'objectif principal est de fournir un espace sécuritaire aux membres de la communauté où à ceux en questionnement.
Responsable : Judith Larose, psychoéducatrice

Description des activités prévention

Tel qu'exposé dans les pages précédentes, le modèle Ràl propose, dans un premier temps, d'adopter des interventions universelles auprès de tous nos élèves. Ainsi, plusieurs activités de prévention sont offertes de pair avec le Service d'aide à l'élève.

Toutes les activités de prévention sont axées autour des sept compétences socioémotionnelles pour le développement d'une santé mentale positive: la connaissance de soi, la gestion des émotions et du stress, la demande d'aide, l'adoption de comportements prosociaux, la gestion des influences sociales, les choix éclairés en matière d'habitudes de vie et l'engagement social.

Tout au long de son parcours, l'élève pourra compter sur des activités de prévention visant à le faire réfléchir à diverses thématiques : santé mentale, diversité et santé sexuelle, prévention des dépendances et des toxicomanies, violence et intimidation, gestion du stress, organisation et planification scolaire, etc.

Procédure en cas d'urgence santé



Type d'urgence : fracture, élève inconscient, choc vagal, glycémie

1. Sécuriser le lieu et l'élève
2. Appeler le 911
3. Aller chercher un outil d'urgence au besoin
 - a. Défibrillateur (DEA) à l'Agora ou au Gym ;
 - b. Epipen (pour choc anaphylactique) à l'infirmérie ou au bureau des surveillant.e.s. Il est aussi possible de prendre l'Epipen d'un autre élève ;
 - c. Glucagon (pour choc hypoglycémie) à l'infirmérie.
4. Appeler les parents
5. Vérifier que l'élève à une carte d'assurance maladie ou fiche médicale (FGP)
6. Aviser la direction de classe
7. Produire un rapport d'événement

Jean-Eudes